

**APPROBATION DES COMPTES 2021 DE LA FONDATION D'INTERET PUBLIC COMMUNAL
POUR LES INSTITUTIONS DE LA PETITE ENFANCE A CONFIGNON**

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'approbation des comptes 2021 par le Conseil de Fondation du 30 mars 2022,

Vu le rapport de la fiduciaire Chavaz SA du 25 mars 2022,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

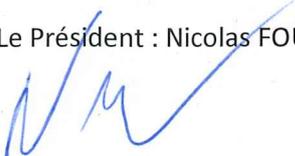
DECIDE

à la majorité simple

Par 9 oui, 0 non et 8 abstentions sur 17 CM présents

- a) D'approuver les comptes 2021 de la Fondation d'intérêt public communal pour la Petite enfance à Confignon, s'élevant aux revenus et aux charges à **CHF 2'913'761.97** laissant apparaître un résultat de CHF 0.00.
- b) D'approuver le bilan au 31.12.2021 qui présente à l'actif et au passif un montant de **CHF 134'935.45**.
- c) La fortune nette de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite enfance à Confignon s'élève au 31.12.2021 à CHF 10'000.00.

Le Président : Nicolas FOURNIER



Le Secrétaire : Xavier FRANCEY

